

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES EN PERIODE DE CRISE

Jean-Claude Roch :

Depuis le début de la crise économique actuelle, l'Etat a instauré au niveau de chaque préfecture une commission de suivi de l'économie.

Plusieurs de nos membres, notamment Monsieur MESPLARAU et Monsieur GABAS, ont eu l'occasion ces derniers mois de participer à ces rencontres régulières, qui permettent de mettre en commun les informations des uns et des autres et d'arrêter ensemble certaines priorités.

Depuis son arrivée dans les Hautes-Pyrénées, Monsieur le Préfet a repris, naturellement à sa manière, ce dispositif de consultation, tout en l'adaptant à sa propre vision des partenaires devant être associés à cette instance.

Nous nous réjouissons que Monsieur le Préfet considère à cet égard la CCI comme un interlocuteur naturel, et c'est la raison pour laquelle je m'attache à y participer personnellement à chaque fois que je le peux.

La CCI a en effet une **double vocation** :

- d'abord celle de **représenter les entreprises** et donc de sensibiliser les pouvoirs publics sur ce qu'elle ressentent, que cela plaise ou non, et même si cela ne correspond pas à ce que nous souhaiterions tous en termes d'avancée vers la sortie de crise.

Nous comprenons parfaitement que les pouvoirs publics ont à cœur de positiver l'analyse des statistiques chaque fois que cela est possible, afin de créer une ambiance psychologique propice au sentiment collectif d'amélioration.

Mais il est du devoir de la CCI de ne pas prendre nos désirs pour des réalités, et de ne pas occulter la situation réelle de l'économie locale, même si elle est toujours contrastée.

Il n'est pas dans notre vocation d'être des « rabat-joie », mais nous avons aussi le devoir de ne pas dissimuler la réalité, même si elle ne correspond pas à ce que l'on pourrait souhaiter.

Les enquêtes de conjoncture que nous faisons régulièrement, et les contacts qu'ont nos élus ou nos services avec les principaux secteurs d'activité de notre économie, ne nous permettent pas encore d'être optimistes et d'apercevoir le bout du tunnel.

Ayant bénéficié d'un certain décalage dans l'entrée de crise, il n'est pas étonnant que les Hautes-Pyrénées le connaissent aussi dans la sortie de crise, c'est d'ailleurs ce que nous avons nous-mêmes prévu dès le début

- Pour autant, et c'est notre deuxième mission : la CCI a également un rôle **d'animateur** de l'économie locale, car la lucidité sur la situation ne saurait atténuer l'efficacité dans l'action, mais elle a plutôt vocation à l'éclairer.

Et plus nous sommes préoccupés par le retard dans la sortie de crise, plus nous sommes motivés et mobilisés pour aider les entreprises à s'y préparer et à en détecter les signaux.

C'est ce qui explique précisément notre souhait d'évoquer aujourd'hui la question du financement des entreprises en période de crise.

Monsieur le Préfet, à juste titre, a souhaité que toutes les occasions soient saisies pour faire la promotion des dispositifs existants, et notamment ceux auxquels contribue l'Etat.

De son côté, Monsieur le Préfet a organisé lundi dernier un point presse concernant la médiation du crédit, auquel la CCI a participé en sa qualité de tiers de confiance.

Pour notre part, et de manière complémentaire, nous avons à la fois :

- souhaité profiter de cette Assemblée Générale pour nous rappeler quelles sont les mesures actuellement disponibles pour les entreprises, confrontées par la crise à des difficultés particulières de financement
- et proposé à des chefs d'entreprises ayant bénéficié de ce genre de dispositif, de venir témoigner de l'intérêt qu'il présente.

Car rien ne remplace en la matière le témoignage du vécu des entrepreneurs.